

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 07 NOVEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,
le sept novembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 31 octobre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 2

Absents : 0

Votants : 29

PRESENTS : M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERIAT, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. VIAL : Pouvoir donné à Mme JOLIVET

Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à Mme GOMEZ

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD

Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES

Mme ADJERIOU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

EXCUSES :

M. VALEYRE

Mme JANISSET

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20231107_D_114

Commission :

**Finances -
Mutualisation**

**Objet : Budget
Annexe Espace
Aqualudique :
Décision Modificative
n°1**

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Espace Aqualudique dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-dessous concernant :

- Un ajustement des crédits pour le paiement des frais bancaires en lien avec la mise en place de la ligne de trésorerie d'un montant de 844 €, équilibré par une diminution des dotations aux amortissements des immobilisations et une inscription en recette d'emprunts.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	844,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 611 : Charges à caractère général	0,00 €	844,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	844,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 642 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	844,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	844,00 €	844,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-28174 : Amort. constructions sur sol d'autrui (mise à disposition)	0,00 €	0,00 €	844,00 €	0,00 €
TOTAL R 648 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	844,00 €	0,00 €
R-1841 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	844,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	844,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	844,00 €	844,00 €
Total Général	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du Budget Annexe Espace Aqualudique.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

AR Prefecture

043-244301131-20231107-20231107_D_114_DF
Reçu le 13/11/2023

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET

